

COMMUNE DE L'HÔPITAL DU GROSBOIS



03 81 59 27 90

mairie@lhospitaldugrosbois.fr
<http://www.lhopitaldugrosbois.fr>

IntraMuros



Réunion du Conseil Municipal **Compte rendu de la séance du 2 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à vingt heures et quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de L'Hôpital-du-Grosbois se sont réunis dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, Maire, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 26 septembre 2025.

Absents excusés : Mme Aurore KOLLY-BOUHERET, donne procuration à M. Benoît KOLLY ;
Mme Marie-Jo FLEURY, donne procuration à Mme Raphaëlle TROUILLOT.

Secrétaire de séance : Jean FOURQUIER

Le compte-rendu de la séance du jeudi 4 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1/ Urbanisme :

- DP 025 305 2500014 LINAN-MARTIN José, création d'un abri de jardin ;
- DP 025 305 2500015 SCI-GEM, création d'un abri fermé ;
- DP 025 305 2500016 SCI-GEM, régularisation PC 2023 n°11 concernant un abri et une porte ;
- DP 025 305 2500017 MOREL Ségolène, réfection de l'isolation et des menuiseries extérieures.

Avis favorable du Conseil à l'unanimité pour ces demandes.

Lotissement des Longues Planches et du Bas des Champs : les actes notariés liés au transfert des équipements communs vers le domaine privé de la commune ont été signés.

2/ Retour réunion Familles Rurales du 1^{er} octobre 2025 :

Sylvie CUCHOT fait un point sur la rentrée de la Micro-crèche et du Périscolaire suite à la réunion avec Familles Rurales ce 1^{er} octobre.

- Micro-crèche :

Nombre de prise en charge des enfants en baisse (10 places pourvues sur 12). Bilan général dans toutes les structures dû à une baisse de la natalité entre autres. Cependant l'accueil de 2 enfants en décembre et 1 enfant en avril 2026 rééquilibrera cette situation. 70 % des enfants accueillis viennent de la Commune alors que les autres des Villages très proches.

Il est constaté que l'Équipe est stable et effectue un travail de qualité.

Des changements sont à prévoir dans les prochaines semaines dus à des formations et des congés de maternités mais avec retour à la normale par la suite.

L'accès au Parc MOUROT est un plus. La PMI considérant cela comme une sortie, l'équipe encadrante doit être adaptée.

Un décret Petite Enfance vient d'être édité. Son application sera effective en septembre 2026. Il fait suite aux maltraitances avérées dans certaines crèches privées.

Il va être fait obligation de présence de Professionnels Diplômés d'État, car les personnels actuels CAP Petite Enfance ne pourront plus prendre en charge des enfants, seuls.

Après 4 années de fonctionnement, la commune a demandé une analyse de l'activité sur ces quatre ans, à rendre pour le 1^{er} trimestre 2026.

Considérant l'évolution de la réglementation applicable en 2026, quelques travaux de mise aux normes sont à envisager.

- Périscolaire :

La fréquentation est en hausse. Le matin, l'accueil se situe entre 19 et 25 enfants (11 et 19 en 2024). Le midi entre 35 et 45 voir exceptionnellement 50 (35 en 2024). Le soir entre 28 et 32 (21 à 27 en 2024).

Sur le plan encadrement, une nouvelle personne, qui va passer son BAFA pendant les vacances de la Toussaint, vient d'être embauchée. Les bénévoles en renfort rassurent également l'équipe.

Afin de pallier cet effectif en hausse, un four de réchauffe de plus grande capacité est actuellement en essai, prêté par la commune d'Étalans.

Une rencontre avec le SYBERT prévoit un projet à long terme sur les mesures à prendre contre le gaspillage alimentaire.

- PEDT :

Ce document (Projet Éducatif De Territoire) porté par la Clé Verte est relancé. C'est un travail sur la continuité éducative en partenariat avec l'École, les Associations et les Parents.

- Seniors :

En ce qui les concerne, les cours de Gym douce donnés le jeudi matin au CUSENIER sont très appréciés. La fréquentation oblige l'intervenante à faire une séance supplémentaire dans cette matinée.

L'entraide numérique pour les Séniors se poursuit également.

3/ Affouages 2025 / 2026 :

Les personnes intéressées pourront prochainement visiter les 3 lots qui seront proposés (dates fournies ultérieurement).

Comme précédemment, après soumission du prix du stère, les affouagistes se verront attribuer le lot concerné.

4/ Cérémonie du 11 Novembre :

Cette année, la Cérémonie se déroulera dans notre Commune à laquelle la commune de Saules sera conviée et dont voici le programme :

10 h 30 Cérémonie Religieuse ;

11 h 00 Cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur.

Comme d'habitude, l'accent sera mis sur le Devoir de Mémoire et l'implication de nos jeunes. Aussi, les Enfants de l'École sont invités à se joindre à cette manifestation patriotique pour chanter la Marseillaise. Les consignes seront données en temps et en heure par M. Jean FOURQUIER, Correspondant Défense.

5/ Repas des Aînés 2026 et Cérémonie des Vœux 2026 :

Après réflexion collégiale, l'idée de regrouper cette attention apportée à nos Aînés avec la Cérémonie des Vœux a été approuvée à l'unanimité.

La date retenue est le samedi 17 janvier 2026.

L'après-midi sera consacrée à nos Aînés sous forme de goûter avec animations et sera suivie à partir de 18 h 00 de la traditionnelle cérémonie des Vœux.

Les détails de cette organisation feront bien sûr l'objet d'une communication ultérieure.

6/ Questions diverses :

- La Commune est toujours à la recherche d'agents recenseurs pour le prochain recensement de la population prévu du 15 janvier au 14 février 2026.

Pour toute information, prendre contact avec Mme Sylvie CUCHOT (coordinatrice) au 06.73.53.34.74.

Les personnes intéressées peuvent se manifester jusqu'au 15 novembre prochain.

- Concernant l'espace aménagé pour les jeunes sur l'ancien terrain de tennis, et pour répondre à une demande récente sur l'installation de poteaux de basket, des « buts multisports » y ont été installés. Aussi, il est demandé aux utilisateurs d'en prendre soin, bien sûr, mais aussi de les utiliser à bon escient.

- A propos de cet aménagement et à l'utilisation qui en découle, il est aberrant de toujours constater que les lieux sont laissés dans un état déplorable, en particulier la cabane : des détritiques de tout genre jonchent le sol, canettes de bière cassées, cartons de pizzas, restes de nourriture, etc. Que d'incivilité !!!

L'employé communal ou les élus ne sont pas là pour nettoyer tout ça, comme cela se passe si souvent !

La valeur « RESPECT » est aux oubliettes pour certains ou non acquise ...

➤ Pensez à l'Application d'information mobile « IntraMuros » :

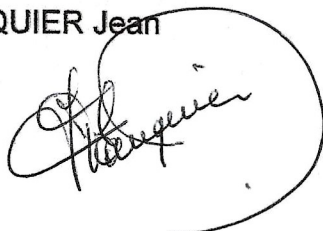
Vous y trouverez toutes les informations relatives à votre Commune.

Application à télécharger gratuitement via Play Store (Androïde) ou Apple Store (iPhone) ou en scannant le flashcode en entête de ce compte-rendu.

La séance est levée à 21 h 40.

Le Secrétaire de séance,

FOURQUIER Jean



Le Maire,

GRENIER Jean-Claude

